



ANGERS



2 EXPOSITIONS CANINES

LE MEME WEEK-END AU PARC EXPOSITION

26 MARS 2022

EXPOSITION CANINE NATIONALE

Régionales d'Élevage : Dogue de Bordeaux / Leonberg

27 MARS 2022

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

Exposition Internationale Sélective pour la CRUFTS

Race invitée : Saint Hubert

Jugements à horaires : les horaires seront disponibles sur cedia.fr 10 jours avant l'exposition
les chiens devront être présents 45 minutes avant l'heure prévue, et au plus tard à 11h30.

Inscriptions papiers à adresser à :

CEDIA – EXPO ANGERS
67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM

Renseignements : acma.secretariat@free.fr / 06 76 50 79 35 / 07 77 78 76 55

Engagements recommandés sur internet :
<https://www.cedia.fr> - paiement sécurisé

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

1^{er} tarif : 14 février 2022

2^e tarif : 14 mars 2022

* engagement papier uniquement CAGES MEUTES UNIQUEMENT	1 ^{ère} clôture : 14/02/2022			2 ^e clôture : 14/03/2022		
	CACS	CACIB	2 expos	CACS	CACIB	2 expos
Pour le 1 ^{er} chien	38 €	44 €	73 €	48 €	54 €	83 €
2 ^e chien	34 €	40 €	65 €	44 €	50 €	75 €
3 ^e chien et chiens suivants (chacun)	28 €	34 €	53 €	38 €	44 €	63 €
Puppy, Baby	25 €	30 €	47 €	35 €	40 €	57 €
Vétéran	10 €	15 €	20 €	20 €	25 €	30 €
Chien ne concourant pas	15 €	15 €	25 €	25 €	25 €	34 €
Tarif groupe : 6 chiens engagés en individuel appartenant au même propriétaire*	150 €	180 €	326 €	210 €	240 €	410 €
chien supplémentaire engagé en individuel*	20 €	28 €	44 €	30 €	38 €	54 €
Meute (au moins 6 chiens) Uniquement Terriers - Teckels - Chiens courants donnant droit à 6 engagements	90 €	120 €	190 €	150 €	180 €	250 €
Chien supplémentaire dans la meute	23 €	29 €	44 €	33 €	39 €	54 €
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	10 €			20 €		
ADHERENT ACMA à jour de cotisation 2022 (vérification du n° carte)	Réduction 10 % sur le montant total engagement - N° Carte :					
Carte accompagnateur Entrée gratuite jusqu'à 12 ans	Chaque carte : 5 € 1 Entrée gratuite accompagnateur si 3 chiens engagés					
Réservation catalogue papier	Chaque catalogue : 5 €			Chaque catalogue : 8 €		
Catalogue en vente sur place	10 €					

CONCOURS JEUNE PRESENTATEUR

Le samedi et dimanche
Inscription sur place au secrétariat

**Exposition sans cage
sauf pour les Meutes**

Halls couverts chauffés
Parking exposant P4 / P5
Parking camping-car P1
Restauration sur place

La carte d'exposant est valable pour une seule personne. Au-delà, prendre une carte d'accompagnateur par personne (tarif 5€ avec l'engagement). L'engagement de 3 chiens et plus par le même propriétaire donne droit à une carte gratuite d'accompagnateur.

Joindre une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de la 2^e catégorie.

CONFIRMATION DES CHIENS NON EXPOSES

uniquement VENDREDI 25 mars 2022 de 14h30 à 17h00 (voir bulletin d'inscription en dernière page)

E-CARD avec numéro d'exposant adressée par mail dans la semaine qui précède l'exposition

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

CACS SAMEDI 26 MARS 2022		RACES		CACIB DIMANCHE 27 MARS 2022
		GROUPE 1	Exposition qualificative pour Cruft's	
GIANNONE Salvatore		COLLEY	Spéciale	DANCOISNE Christophe
DANCOISNE Christophe	Spéciale	BERGER AMERICAIN MINIATURE		KARCHER Christian
GIANNONE Salvatore		BERGER BLANC SUISSE		POUVESLE Annie
GIANNONE Salvatore		CHIEN DE BERGER BELGE Groenendael, CHIEN DE BERGER BELGE Malinois	Spéciale	VARLET Marie France
GIANNONE Salvatore		CHIEN DE BERGER BELGE Laekenois, CHIEN DE BERGER BELGE Tervueren	Spéciale	ROISE Brice
GIANNONE Salvatore		SCHIPPERKE	Spéciale	ROISE Brice
KARCHER Christian		BORDER COLLIE		GIANNONE Salvatore
KARCHER Christian		BERGER ALLEMAND, BOBTAIL, BOUVIER D'AUSTRALIE, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, BERGER DE PICARDIE, COLLEY BARBU		GIANNONE Salvatore
KARCHER Christian		BERGER AUSTRALIEN	Spéciale	VIZZARI Dominique
KARCHER Christian		MUDI, BERGER POLONAIS DE PLAINE -NIZINNY		GIANNONE Salvatore
GIANNONE Salvatore		BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES		POUVESLE Annie
GIANNONE Salvatore		BERGER DES PYRENEES, BERGER CATALAN	Spéciale	THEBAULT Michel
VIZZARI Dominique		SHETLAND	Spéciale	THEBAULT Michel
VIZZARI Dominique		BERGER DE BEAUCE, BOUVIER DES FLANDRES		GIANNONE Salvatore
VIZZARI Dominique		BERGER PORTUGAIS	Spéciale	GIANNONE Salvatore
KARCHER Christian		BERGER DE MAJORQUE	Spéciale	GIANNONE Salvatore
GIANNONE Salvatore		LANCASHIRE HEELER, WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE, BERGER DE BRIE, RESTE DU GROUPE		KARCHER Christian
		GROUPE 2		
VIZZARI Dominique		Races du CAMILA	Spéciale	GIANNONE Salvatore
TOMPOUSKY Sylviane		BROHOLMER	Spéciale	GIANNONE Salvatore
TOMPOUSKY Sylviane		PINSCHER, AFFENPINSCHER, SCHNAUZER	Spéciale	SELTZ Jeannette
TOMPOUSKY Sylviane		SHAR PEI, DOGUE ALLEMAND		BARDET Joëlle
BARDET Joëlle	Spéciale	ROTTWEILER		SELTZ Jeannette
TOMPOUSKY Sylviane		BULLDOG ANGLAIS		SELTZ Jeannette
SELTZ Jeannette		BULLMASTIFF, MASTIFF	Spéciale	KARCHER Christian
TOMPOUSKY Sylviane		DOBERMANN		SELTZ Jeannette
SELTZ Jeannette		TERRIER NOIR RUSSE		TOMPOUSKY Sylviane
GIANNONE Salvatore		BOXER		TOMPOUSKY Sylviane
BARDET Joëlle		HOVAWART	Spéciale	TOMPOUSKY Sylviane
BARDET Joëlle		LEONBERG	Spéciale	GIANNONE Salvatore
TOMPOUSKY Sylviane	Spéciale	DOGUE DE BORDEAUX		BARDET Joëlle
TOMPOUSKY Sylviane	Spéciale	CANE CORSO	Spéciale	BARDET Joëlle
GIANNONE Salvatore		BOUVIERS SUISSES	Spéciale	VIZZARI Dominique
BARDET Joëlle		SAINT BERNARD, DOGUE DU TIBET, TERRE NEUVE, LANDSEER		GIANNONE Salvatore
TOMPOUSKY Sylviane		CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, MATIN DES PYRENEES	Spéciale	THEBAULT Michel
TOMPOUSKY Sylviane		RESTE DU GROUPE		GIANNONE Salvatore
		GROUPE 3		
FAVRE René		FOX TERRIER	Spéciale	TRICQUENEAUX Pierre
FAVRE René		TERRIER REVEREND RUSSELL, TERRIER JACK RUSSELL, CAIRN TERRIER, SKYE TERRIER, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER, SCOTTISH TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER		TRICQUENEAUX Pierre
DESSERNE Sylvie		YORKSHIRE TERRIER		JACOPS Sébastien
SELTZ Jeannette		STAFFORDSHIRE BULL TERRIER, BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE, STAFFORDSHIRE AMERICAIN		EHM Marie-Véronique
DESSERNE Sylvie		AIREDALE TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, TERRIER AUSTRALIEN, CESKY TERRIER, SILKY TERRIER, WELSH TERRIER, RESTE DU GROUPE		BARENNE Roger
		GROUPE 4		
ESCOFFIER Jean-Louis		TECKEL		JACOPS Sébastien

GROUPE 5				
BARENNE Roger		HUSKY DE SIBERIE, SAMOYEDE		GRIOL Michel
GRIOL Michel		MALAMUTE DE L'ALASKA, AKITA INU, SHIBA INU, BASENJI, CHIEN NU DU MEXIQUE, CHIEN DU PHARAON		KLEIN Jean Claude
BARENNE Roger		CIRNECO, PODENCO, PODENCO PORTUGAIS, BERGER D'ISLANDE, BERGER FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN SUEDOIS DE LAPONIE, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE		KLEIN Jean Claude
BARENNE Roger		SPITZ, CURSINU, HOKKAIDO, SHIKOKU, LAIKA DE IAKOUTIE		MATTERA Cassandre
GRIOL Michel	Spéciale	EURASIER		MATTERA Cassandre
GRIOL Michel		CHOW CHOW		MATTERA Cassandre
BARENNE Roger		AKITA AMERICAIN, RESTE DU GROUPE		GRIOL Michel
GROUPE 6				
DESSERNE Sylvie	Spéciale	SAINT HUBERT		GOUBIE Jacques
DESSERNE Sylvie		BASSET HOUND, BEAGLE, GRAND GASCON SAINTONGEOIS, CHIEN COURANT SLOVAQUE, BASSET ARTESIEN NORMAND, DALMATIEN, RHODESIAN RIDGEBACK RESTE DU GROUPE		FAVRE René
GROUPE 7				
ROULLEAU Roger	Spéciale	DRAHTHAAR		GOUBIE Jacques
ROULLEAU Roger		BRAQUE ITALIEN, BRAQUE DE WEIMAR à Poil Court, BRAQUE SAINT GERMAIN, BRAQUE PORTUGAIS, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL FRANCAIS, GRIFFON D'ARRET à Poil Dur KORTHALS		GOUBIE Jacques
GOUBIE Jacques		POINTER, SETTER ANGLAIS, SETTER IRLANDAIS, BRAQUE ALLEMAND, EPAGNEUL BRETON		ROULLEAU Roger
ROULLEAU Roger		SETTER GORDON	Spéciale	GOUBIE Jacques
GOUBIE Jacques		BRAQUE D'AUVERGNE	Spéciale	ROULLEAU Roger
ROULLEAU Roger		RESTE DU GROUPE		GOUBIE Jacques
GROUPE 8				
GOUBIE Jacques		BARBET, CHIEN D'EAU PORTUGAIS, CHIEN D'EAU ESPAGNOL CHIEN D'EAU FRISON	Spéciale	DESSERNE Sylvie
GOUBIE Jacques		CHIEN D'EAU ROMAGNOL		DESSERNE Sylvie
MICHAUD Béatrice		RETRIEVER à Poil Bouclé, RETRIEVER à Poil Plat, RETRIEVER DE LA NOUVELLE ECOSSE, RETRIEVER DU LABRADOR RETRIEVER DE LA BAIE DE CHESAPEAKE, GOLDEN RETRIEVER	Spéciale	MUSEREAU Yannick
MUSEREAU Yannick		COCKER ANGLAIS, SPRINGER SPANIEL, WELSH SPRINGER, KOOIKERHONDJE, COCKER AMERICAIN, CHIEN D'EAU AMERICAIN, RESTE DU GROUPE		DESSERNE Sylvie
GROUPE 9				
ARNOULT Daniel		CARLIN		MATTERA Cassandre
ARNOULT Daniel		BOSTON TERRIER		ESCOFFIER Jean-Louis
ESCOFFIER Jean Louis		BICHON, RATIER DE PRAGUE, PETIT CHIEN LION	Spéciale	LAURENT Annick
KLEIN Jean Claude		EPAGNEUL TIBETAIN, TERRIER DU TIBET, LHASA APSO, SHIH TZU, COTON DE TULEAR		VEYRIER Annie
ESCOFFIER Jean Louis		BOULEDOGUE FRANÇAIS	Spéciale	ARNOULT Daniel
ESCOFFIER Jean Louis		PEKINOIS, EPAGNEUL JAPONAIS		ARNOULT Daniel
ESCOFFIER Jean Louis		CANICHE	Spéciale	MICHAUD Béatrice
KLEIN Jean Claude		KING CHARLES, CAVALIER KING CHARLES, CHIEN CHINOIS A CRETE, CHIHUAHUA		ARNOULT Daniel
KLEIN Jean Claude		EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE		LAURENT Annick
KLEIN Jean Claude		GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON, RESTE DU GROUPE		ESCOFFIER Jean-Louis
GROUPE 10				
MATTERA Cassandre		PETIT LEVRIER ITALIEN	Spéciale	DUMORTIER Alain
MATTERA Cassandre		SALUKI, WHIPPET, LEVRIER AFGHAN, LEVRIER POLONAIS, BARZOI, IRISH WOLFHOUND, DEERHOUND, GALCO ESPAGNOL, GREYHOUND, MAGYAR AGAR, AZAWAKH, SLOUGHY, RESTE DU GROUPE		DUMORTIER Alain
GROUPE 11 - Races non reconnues FCI				
TOMPOUSKY Sylviane		BULLDOG CONTINENTAL		GIANNONE Salvatore
BARENNE Roger		BARBADO DA TERCEIRA, MAJOREIRO, ALANO ESPAGNOL	Spéciale	GIANNONE Salvatore
ESCOFFIER Jean Louis		CHIEN PLURICOLERE	Spéciale	MICHAUD Béatrice
ROULLEAU Roger	Spéciale	EPAGNEUL DE SAINT USUGE		GOUBIE Jacques

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

ARRIVÉE ET JUGEMENT

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 8h00. Les jugements commenceront à 9h00. Il faut être arrivé au plus tard 45 minutes avant l'heure des jugements. L'ECARTE Expositant sera envoyée par mail avec le numéro d'expositant dans les 10 jours précédents l'exposition.

SORTIE DES CHIENS : Les chiens pourront quitter l'exposition à 15h30. Seuls les chiens classés pour le ring d'honneur devront rester sur l'exposition.

LOGEMENT : Exposition sans cages. **Prévoir vos cages et box personnels – Cages uniquement pour les meutes – Vastes zones réservées.**

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestualité. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

OREILLES COUPÉES : les chiens nés en France ou à l'étranger, après le 28 août 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur. Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Expositant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exposition de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont admis à l'Exposition tous les chiens inscrits, même ceux sans pedigree, de races figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de 1^{re} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,

- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs informatiques,

- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'expositant ne peut se présenter. L'accusé de réception devra être présenté à l'entrée.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES (la date de référence pour les âges / classe est la veille de l'ouverture de l'exposition).

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette Classe donne droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

CHAMPION : Réserve exclusivement déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, mais donne droit à l'attribution du CACIB et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

JEUNES – Pour les chiens âgés de 9 mois à 18 mois (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au CACS et au CACIB.

VÉTÉRAN – Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, ni du CACIB. Les chiens peuvent obtenir les qualificatifs Excellent, Très Bon, Bon, Assez Bon, Insuffisant et les 4 premiers sont classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 et moins à 9 mois.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 à moins de 6 mois

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur) Elle ne donne pas lieu à un classement.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétérin.

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire dont 3 chiens doivent être engagés en Classe Travail. Chaque sujet constitue la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Teckels et Terriers : Pour les six terriers ou les six teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFICHE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE : Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 14 mars 2022. Tout engagement parvenant avant la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et remboursés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition. L'Engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (ACMA), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire. Les exposants étrangers peuvent effectuer un virement sur notre compte bancaire IBAN : FR761027839401000219380150 – BIC SWIFT : CMCIFR2A

REFUS OU EXCLUSIONS :

1° des engagements : l'ACT se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) des chiens agressifs

b) ceux refusés par le Service Vétérinaire

c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite

e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge délaissant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'expositant, juger le chien de une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiensoureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. Les chiens absents au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge à la fin de la journée de l'examen, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race – présenté en parfaite condition – réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant "de la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions – en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien typé, sans qualités notaires ou pas en condition physique.

DISQUALIFIÉ : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf les classes Puppy, les quatre meilleurs seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.

Les meilleurs sont jugés suivant l'échelle des points adoptés par la SCC, et le décompte des points doit être effectué, soit dans le ring du juge, soit dans un ring préparatoire au ring d'honneur.

CACS : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en classe Intermédiaire, ou en classe Ouverte ou classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense s'accompagne sans automatiquement la première place. Les Juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS, que les chiens satisfont aux conditions imposées. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC. Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La R.CACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS, le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

CACIB : Les propositions de CACIB ne sont autorisées que dans les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail et Champion. La classe Jeune ne peut prétendre à l'attribution du CACIB. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de CACIB d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la FCI de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du CACIB. Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense s'accompagne sans automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel. La RCACIB peut être convertie en CACIB si le chien proposé pour le CACIB :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc...

b) s'il a déjà le titre de Champion International.

En cas d'attribution d'un seul CACIB pour plusieurs variétés d'une même race ou dans le cas d'une race trop nombreuse jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le CACIB sera désigné d'avance par l'ACMA et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la SCC en ce qui concerne le CACS et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du CACIB.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE : le chien et la chienne proposés pour le CACIB concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) Vétérin ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la FCI, bien que ne pouvant pas obtenir le CACIB, peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE : Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION : Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACMA, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

a) les Expositants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration

c) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.

d) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;

e) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du fait de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'aux mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT : **Avs aux Expositants résidant à l'étranger**

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'abaissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés. III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le numéro d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger.

L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

COUPE D'OREILLE : depuis le 1^{er} juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

CAUDECTOMIE : pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1^{er} janvier 2020.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'expositant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

n° d'arrivée CACS

2 Expositions Canines

26 et 27 MARS 2022 - ANGERS

n° d'arrivée CACIB

Samedi 27 mars 2021 : Exposition nationale avec attribution du CACS

Dimanche 28 mars 2021 : Exposition internationale avec attribution du CACIB

Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form



CACS

Samedi 26/03/22 uniquement

► Expo Nationale = 1 tarif

CACIB & CACS

Dimanche 27/03/2022 uniquement

► Expo Internationale = 1 tarif

2 Expositions CACS & CACIB

Samedi 26 & Dimanche 27/03/2022

► Expo 2 expos* = 1 tarif

* la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge au CACS et au CACIB

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la avant le 14 mars (date de réception) à :

CEDIA - EXPO ANGERS - 67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM

Joindre impérativement :

- Votre règlement à l'ordre de l'ACMA
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Engagements internet : <https://cedia.fr>ou www.doglle.com

tarif de l'organisateur sans supplément - règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires.

Les engagements par-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	---	---	---	---

Né le : ____/____/____

Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

mail : _____ Tél : _____ Fax : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
 Ne concourant pas Meute Confirmation - uniquement pour les chiens exposés

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge.

La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION EN €

* engagement papier uniquement CAGES MEUTES UNIQUEMENT	1 ^{ère} clôture : 14/02/2022		2 ^e clôture : 14/03/2022			Sommes adressées
	CACS	CACIB	2 expos	CACS	CACIB	
Pour le 1 ^{er} chien	38 €	44 €	73 €	48 €	54 €	83 €
2 ^e chien	34 €	40 €	65 €	44 €	50 €	75 €
3 ^e chien et chiens suivants (chacun)	28 €	34 €	53 €	38 €	44 €	63 €
Puppy, Baby	25 €	30 €	47 €	35 €	40 €	57 €
Vétéran	10 €	15 €	20 €	20 €	25 €	30 €
Chien ne concourant pas	15 €	15 €	25 €	25 €	25 €	34 €
Tarif groupe : 6 chiens engagés en individuel appartenant au même propriétaire*	150 €	180 €	326 €	210 €	240 €	410 €
chien supplémentaire engagé en individuel*	20 €	28 €	44 €	30 €	38 €	54 €
Meute (au moins 6 chiens) Uniquement Terriers - Teckels - Chiens courants donnant droit à 6 engagements	90 €	120 €	190 €	150 €	180 €	250 €
Chien supplémentaire dans la meute	23 €	29 €	44 €	33 €	39 €	54 €
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	10 €		20 €			
ADHERENT ACMA à jour de cotisation 2021 (vérification du n° carte)	Réduction 10 % sur le montant total engagement - N° Carte :					
Carte accompagnateur	Chaque carte : 5 € 1 Entrée gratuite accompagnateur si 3 chiens engagés					
Réservation catalogue papier	Chaque catalogue : 5 €		Chaque catalogue : 8 €			
Catalogue en vente sur place	10 €					
Catalogue en ligne gratuit à 9h avant le début des jugements	TOTAL					

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait àLe.....

Signature

Par : Chèque libellé à ACMA ou Virement IBANInscription de l'étranger : règlement par virement uniquement
IBAN : FR7610278394010002219380150 – BIC SWIFT : CMCIFR2A

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR POUR LES CLASSES TRAVAIL - CHAMPION – NE CONCOURANT PAS

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 14/03/2022)

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'exposition et titulaires de l'attestation SCC ou FCI permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture officielle de l'exposition)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring - - soit un Brevet Campagne - - soit un Brevet Mondioring - - soit RCI 1 mention classée (I.P.O. 1) - - soit un Brevet Pistage français - - soit un Brevet de recherche utilitaire - - soit un Exc. en niveau 1 en Pistage FCI - - soit un test international de sauvetage
- soit Brevet sur Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP 1^{er} ou 2^e degré.

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB.

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{ère} ou 2^e catégorie).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens Nordiques de Traîneau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière :

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe

Lévriers : Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

EXTRAIT DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES DE LA FCI

CLASSE TRAVAIL : "pour inscrire un chien en Classe Travail, il est indispensable que le formulaire d'engagement soit accompagné d'une photocopie du certificat FCI sur lequel seront confirmés – cette confirmation étant faite par l'association Canine Nationale du pays de résidence permanente du détenteur et/ou du propriétaire du chien – que le chien a bel et bien réussi l'épreuve ainsi que les détails de cette dernière".

CLASSE CHAMPION : "pour inscrire un chien en Classe Champion, il est indispensable que l'un des titres suivants ait été homologué au plus tard le jour de la date de clôture officielle des engagements. Une copie en attestant doit être jointe au formulaire d'engagement".

- un titre de Champion International de la FCI
- un titre de Champion National (obtenu avec au moins deux récompenses dans un pays membre de la FCI)
- les titres de Champion National de pays non-membres de la FCI ne peuvent être acceptés.

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

CONFIRMATIONS SEULES – VENDREDI 25 MARS 2022 – A PARTIR DE 14h30

Pas de confirmations seules le Dimanche

Inscription possible sur le site <http://www.cedia.fr>

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.asso-acma.com
ou faire une demande d'imprimé spécial, en joignant une enveloppe timbrée, libellée à votre nom, à :

ACMA – La Noblerie 49000 ECOUFLANT

Tél : 06 76 50 79 35 - 07 77 78 76 55 / acma.secretariat1@gmail.com

Vous recevrez quelques jours avant la séance de confirmation, un accusé de réception précisant les informations complémentaires.

Ages minimum pour la confirmation

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

1^{er} Groupe	12 mois	5^{ème} groupe	12 mois
sauf : Berger Allemand, de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois	sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario,	
2^{ème} Groupe	12 mois	Podengo portugais, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu	15 mois
sauf : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, de Bordeaux, du Tibet,		Esquimau du Groenland.....	15 mois
Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Espagnol, Montagne et Mâtin		6^{ème} et 7^{ème} groupe	12 mois
des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de montagne portugais,		8^{ème} groupe	12 mois
Rafeiro de l'Alentejo, Castro Laboreiro, St Bernard, Terre-Neuve,		sauf : Retrievers	15 mois
Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart,		9^{ème} groupe	12 mois
Cane Corso, Gd Bouvier suisse, Bouvier Bernois	15 mois	sauf Epagneuls Pékinois et Japonais.....	10 mois
3^{ème} et 4^{ème} groupes	12 mois	10^{ème} groupe	15 mois
		sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien.....	12 mois

A S S O C I A T I O N C A N I N E M A I N E A N J O U

EXPOSITIONS CANINES 2022 / 2022

SEANCES DE CONFIRMATION 2022

SEGRE - CACS – 28 AOUT 2022

LE MANS - 16 JUIN 2022

LE MANS – CACS – 21 NOVEMBRE 2022

SEGRE – 27 AOUT 2022

ANGERS – CACIB – 20 MARS 2022

SAUMUR – 22 SEPTEMBRE 2022

SEGRE – CACS – 28 AOUT 2022

ANGERS/SEICHES S/LOIR - 21 OCTOBRE 2022

LE MANS- CACS – 20 NOVEMBRE 2022

LE MANS – 20 NOVEMBRE 2022